

MOBILISÉ·E·S  
POUR LE  
VIVRE-ENSEMBLE



PRENDRE  
POSITION

pour améliorer  
le vivre-ensemble

# Introduction

Depuis 1984, le Groupe SOS est un acteur incontournable du **vivre-ensemble** et de l'économie sociale et solidaire. Il agit en France et dans 50 pays, concentrant son action sur deux axes majeurs :

**Le social et le médico-social**, avec des établissements dédiés à la jeunesse, à la santé, aux personnes vulnérables et âgées.

**La construction d'un avenir durable et solidaire**, à travers des initiatives pour la transition écologique, la revitalisation des territoires, les commerces durables, l'accès à la culture et l'appui au développement à l'international.

De la crise du VIH/Sida, en passant par celle des Gilets jaunes, les "crises migratoires", ou encore les conséquences du cyclone à Mayotte, le Groupe SOS se distingue par sa capacité à réagir et à proposer des solutions aux défis sociaux et environnementaux. Ce rôle dans l'action donne son sens à son nom : **le Groupe SOS.**



**Laïc et partisan, le Groupe SOS porte un projet de société, ambitieux et cohérent, centré sur les thématiques qu'il maîtrise grâce à son expertise de terrain.**

Ce projet s'articule autour ***de l'entrepreneuriat social*** : une approche où les entreprises visent avant tout à répondre à des enjeux sociaux ou environnementaux, avec une lucrativité limitée et une gouvernance partagée, tout en assurant leur viabilité financière.

**Ce document présente les propositions majeures du Groupe SOS pour répondre aux défis actuels.**

*Pour une vision complète, retrouvez l'intégralité des plaidoyers thématiques regroupant plus de 125 propositions sur le site du Groupe SOS (voir page 53).*

**77% des  
Français·es  
pensent que le  
vivre-ensemble  
est un bon projet  
pour la France.\***

Le vivre-ensemble  
n'est pas une utopie,  
c'est une nécessité.

\*Baromètre du vivre-ensemble  
Sondage OpinionWay pour le Groupe SOS,  
Janvier 2025



**Donnons voix aux  
professionnel·le·s  
de terrain  
pour inspirer  
les politiques  
publiques.**

Pour porter des propositions concrètes, pour bâtir un avenir où justice sociale, solidarité et respect des limites planétaires s'imposent comme des piliers fondamentaux de nos décisions.

# Table des matières

Prendre position  
pour améliorer  
le vivre-ensemble

- 
- #1** Propositions dans le champ social p.9
- 
- #2** Propositions dans le champ de la santé p.25
- 
- #3** Propositions dans le champ de l'éducation et de la protection des enfants p.29
- 
- #4** Propositions dans le champ de l'environnement p.35
- 
- #5** Propositions pour un modèle économique juste et durable p.43



#1

# Propositions dans le champ social

# ACCÈS AU LOGEMENT

Un logement stable est essentiel à une vie épanouie.

Pourtant, 330 000 personnes sont sans domicile<sup>1</sup> alors que près de 3,1 millions de logements restent vacants<sup>2</sup>.

## **Faire du logement une priorité absolue.**

Offrir un logement stable aux personnes sans-abri, ce n'est pas seulement fournir un toit, mais leur permettre de se reconstruire, de retrouver dignité et liberté. Cela passe par des actions concrètes, par exemple : simplifier la transformation des bâtiments inoccupés en hébergements temporaires et encourager des initiatives innovantes.

## **Séparer le logement de l'accompagnement social pour mieux lutter contre l'exclusion.**

Le système actuel, rigide, limite l'accès au logement et fragilise le principe d'accueil inconditionnel des urgences. Nous défendons un modèle où l'accompagnement social est adapté aux besoins de chaque personne, indépendamment de son type de logement. Cette approche garantit des parcours d'insertion fluides, protège la dignité de chacun et répond durablement aux situations de vulnérabilité.

<sup>1</sup> 28e rapport sur l'état du mal-logement en France 2023 / Fondation Abbé Pierre

<sup>2</sup> Chiffres clés du logement 2022, Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

# INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est presque deux fois plus élevé que celui de la population générale<sup>3</sup>.

## Créer des plateformes territoriales pour des parcours fluides et inclusifs.

Les parcours des personnes en situation de handicap restent trop souvent fragmentés. Nous proposons de déployer des plateformes d'accompagnement spécialisées, véritables points d'entrée uniques, pour coordonner les démarches, simplifier l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux loisirs, et offrir un soutien continu aux familles. Présentes dans chaque département, ces structures accompagneraient dès le plus jeune âge les enfants et leurs familles, garantissant une prise en charge cohérente.

## Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap doivent être actrices de leur vie et de leur citoyenneté, y compris dans leur intimité. Il est essentiel de promouvoir leur autonomie en les impliquant dans les décisions qui les concernent, notamment dans le fonctionnement des établissements. Cette démarche valorise leur inclusion sociale et reconnaît leur capacité à enrichir la société.





# INCLUSION DES PERSONNES EN EXIL

La France fait face à une crise d'intégration des personnes en exil, freinée par des obstacles administratifs et linguistiques qui entravent leur insertion sociale et professionnelle.



## **Garantir un accès immédiat et universel à la santé.**

La santé est un pilier essentiel de l'insertion. Nous demandons la suppression du délai de carence de trois mois pour la Protection Universelle Maladie (PUMa) et la sauvegarde de l'Aide Médicale d'État (AME). Cette mesure, en permettant une prise en charge précoce des pathologies, favorise leur intégration tout en réduisant les coûts pour l'Assurance Maladie.



## **Simplifier les démarches et accélérer l'apprentissage du français.**

Les démarches complexes et la barrière linguistique sont des freins majeurs. Nous proposons de déployer des équipes juridiques dédiées pour accompagner les personnes exilées dans leurs demandes administratives et de garantir un accès immédiat à des formations linguistiques adaptées. Ces dispositifs favoriseraient leur accès à l'emploi, à l'éducation et à une vie sociale active.

# SOUTIEN AUX FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Les femmes sont surreprésentées parmi les populations précaires et subissent souvent des violences spécifiques. Leurs enfants, souvent co-victimes de ces violences, subissent eux aussi des impacts durables sur leur santé et leur bien-être.



## **Sécuriser les dispositifs d'accueil et d'hébergement.**

Les femmes confrontées à la précarité subissent des violences spécifiques qui nécessitent des mesures adaptées. Renforcer la sécurité dans les hébergements mixtes par la formation des personnels et développer des actions favorisant l'estime de soi et le bien-être.



## **Offrir des lieux d'accueil dédiés.**

Les violences et la précarité exigent une réponse coordonnée. Créer de structures spécialisées offrant un accompagnement psychologique, médical et juridique. Ces espaces sécurisés et bienveillants permettraient aux femmes victimes de violences de se reconstruire, tout en réduisant les cycles de violence, améliorant leur santé et diminuant les coûts sociaux liés à la précarité.



# MIEUX VIEILLIR

Le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait passer de 1,2 millions en 2012 à 2,3 millions en 2060<sup>4</sup>.



## **Encourager le logement intergénérationnel pour lutter contre l'isolement.**

Avec 36 % des personnes âgées se sentant isolées, il est essentiel de promouvoir le logement intergénérationnel. Il favorise les échanges entre générations, renforce la cohésion sociale et offre aux jeunes des solutions de logement plus abordables et enrichissantes.



## **Optimiser la coordination médicale pour prévenir la perte d'autonomie.**

Mettre en place des dispositifs renforcés de coordination entre professionnel·le·s de santé, notamment via des équipes mobiles en lien avec les Ehpad. Une approche préventive permet de détecter et de traiter précocement les fragilités, diminue la gravité des pathologies réduisant ainsi les coûts de santé et améliore la qualité de vie des personnes âgées.

<sup>4</sup> Santé publique France, 2022



## **Transformer les Ehpad en plateformes de services pour le territoire.**

Les Ehpad doivent évoluer vers des structures ouvertes proposant des services aux habitants des quartiers environnants. Ces structures polyvalentes contribueraient à un meilleur maillage des services et à des économies d'échelle, tout en dynamisant les solidarités de voisinage.



## **Appliquer une tarification solidaire pour garantir l'égalité d'accès.**

Mettre en place une tarification progressive dans les établissements, ajustée en fonction des ressources des résidents, pour réduire les inégalités d'accès et garantir que chaque personne âgée puisse bénéficier d'une prise en charge de qualité. Pour que mieux vieillir ne soit pas un privilège.



# ACCÈS À LA MOBILITÉ

En France, 15 millions de personnes souffrent de précarité de mobilité, limitant leur accès à l'emploi, aux soins et aux loisirs<sup>5</sup>.



## **Déployer des plateformes de mobilité sur tous les territoires.**

La mobilité est le deuxième frein d'accès à l'emploi. Développer des espaces dans chaque bassin d'emploi pour identifier les freins à la mobilité et proposer des solutions personnalisées. Ces plateformes qui ont prouvé leur efficacité dans les départements où elles sont déployées assurerait un accompagnement vers des modes de transport adaptés, actifs et écologiques, au service de l'inclusion sociale et professionnelle.



## **Soutenir les initiatives locales de mobilité solidaire.**

Encourager les projets portés par des associations et collectivités locales, adaptés aux besoins spécifiques des populations. Ces initiatives renforcent l'autonomie des personnes, facilitent l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins, tout en redynamisant les territoires isolés.

# ACCÈS DIGNE À L'ALIMENTATION

Près de 15 % de la population française vit en situation de précarité alimentaire, un enjeu majeur pour la justice sociale et la santé publique<sup>6</sup>.

## **Renforcer les épiceries solidaires.**

Soutenir leur développement en augmentant les financements publics, améliorer les approvisionnements grâce aux circuits courts et à des produits locaux et de qualité, et renforcer la coordination entre acteurs de l'aide alimentaire pour une meilleure efficacité. Ces mesures permettront de répondre aux besoins croissants en matière de précarité alimentaire tout en soutenant une agriculture durable et locale.

## **Sensibiliser et former dès le plus jeune âge.**

Initier les enfants, dans les écoles, à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée pour leur santé et pour l'environnement. Former les professionnel·le·s de la restauration collective à des pratiques plus nutritives, respectueuses de l'environnement, et accessibles à toutes et tous.

## **Eduquer et accompagner les familles.**

Développer des ateliers en partenariat avec les épiceries solidaires et les collectivités, pour aider les familles à mieux comprendre et adopter des pratiques alimentaires saines, même avec des moyens limités.

<sup>6</sup>*La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim, Crédoc, 2023*

# ACCÈS À LA CULTURE

La culture est un levier essentiel d'émancipation et d'inclusion sociale.



## **Renforcer les liens entre le secteur social et les milieux culturels.**

Encourager des partenariats pour décloisonner l'accès à la culture, en facilitant des initiatives comme des visites guidées, des ateliers participatifs ou des spectacles gratuits. Ces actions permettent de toucher les publics éloignés de l'offre culturelle et de créer des espaces d'échange et de solidarité, bénéfiques à toute la société.



NOURRIR  
LA SOLIDARITÉ





#2

# Propositions dans le champ de la santé

# LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE ET LES DISCRIMINATIONS AUX SOINS

En France, une commune sur trois est classée en désert médical, touchant 6 à 8 millions de personnes<sup>7</sup>. Ces inégalités entravent l'accès aux soins et aggravent la pression sur les hôpitaux publics.

## → **Développer le modèle d'hôpital privé à but non lucratif.**

Encourager la création d'hôpitaux à but non lucratif, pour compléter l'offre de soins publique, en tenant compte des besoins des territoires. Ce modèle garantit une accessibilité financière sans surcoût pour les patients, tout en assurant une coordination étroite et efficace avec les services de santé publics, contribuant à une prise en charge équitable des patients.

## → **Renforcer les dispositifs de prévention et d'“aller-vers”**

pour accompagner les publics spécifiques (LGBTQIA+, travailleurs·euses du sexe, personnes souffrant d'addictions, jeunes, migrant·e·s).

# PERSONNES EN SITUATION D'ADDICTION

La répression de l'usage des drogues, instaurée en 1970, a marginalisé les usagers sans réduire les problèmes de consommation.



## **Dépénaliser l'achat et la détention de drogues illicites pour usage personnel afin d'orienter vers des parcours de soins adaptés.**

Privilégier des approches axées sur la santé publique, l'accompagnement social et la réduction des risques (telle que les salles de consommation à moindre risques), bénéfiques pour l'ensemble de la société en diminuant les coûts liés à la marginalisation et à l'insécurité.

# LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

En 2023, 43% des infections au VIH ont été découvertes à un stade tardif<sup>8</sup>, soulignant un enjeu crucial de dépistage, de prévention et d'accès aux traitements. Les personnes exilées et LGBTQIA+ demeurent les plus touchées, mais cette problématique concerne l'ensemble de la population.



## **Créer des centres de santé communautaire.**

Ouvrir des lieux dédiés aux personnes LGBTQIA+ offrant une prise en charge globale et adaptée à leurs besoins. Ces centres doivent servir de lieux-ressource pour former les médecins généralistes à la santé sexuelle.

#3

# Propositions dans le champ de l'éducation et de la protection des enfants

# SOUTIEN À LA PETITE ENFANCE

Les crèches associatives accueillent près de 22,8 % des enfants en France, mais leur modèle est menacé<sup>9</sup>.

## Assurer le financement durable des crèches associatives.

Les crèches associatives jouent un rôle clé dans la réduction des inégalités dès le plus jeune âge. Garantir un financement pérenne est essentiel pour leur permettre de proposer un accueil de qualité et de soutenir les familles précaires.

## Favoriser un accueil inclusif pour tous les enfants et faire des crèches des lieux d'actions de prévention et de dépistage.

Les crèches doivent devenir des modèles d'inclusion, offrant un accueil à tous les enfants. Cela repose sur la mise en place de projets pédagogiques ambitieux qui valorisent la mixité sociale, l'égalité des genres et l'intégration des enfants en situation de handicap. De plus, grâce à la diversité des publics qu'elles accueillent, les crèches constituent un cadre idéal pour mener des actions de prévention et des dépistages précoce de pathologies.

## Soutenir la parentalité.

Les crèches ne se limitent pas à l'accueil des enfants : elles sont des lieux de soutien pour les parents. En proposant des initiatives comme des ateliers ou des rencontres le week-end, elles renforcent les liens sociaux, soutiennent les familles dans leurs défis et contribuent à une société plus solidaire.

<sup>9</sup> Crèches associatives, les acteurs tirent la sonnette d'alarme, avril 2023

# ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

54 % des enfants en situation de handicap sont gardés par leurs parents, faute de solutions d'accueil adaptées<sup>9</sup>.



## **Investir dans des infrastructures et un accompagnement spécifique.**

Développer des lieux d'accueil adaptés et renforcer l'accompagnement des familles pour prévenir les ruptures sociales et permettre une meilleure inclusion.

<sup>9</sup>*Rapport « Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans et accompagner leurs familles », HCFEA, 5 juillet 2018*



# PROTECTION DES PERSONNES MINEURES ET JEUNES MAJEURS

26 % des personnes sans-abris nées en France sont d'anciens enfants placés en protection de l'enfance<sup>10</sup>, souvent livrés à eux-mêmes dès leur majorité.



## **Mettre en place un service d'accompagnement jusqu'à 25 ans pour les jeunes de l'ASE.**

Les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) doivent quitter les dispositifs à leur majorité, souvent sans préparation suffisante à l'autonomie. Cette transition brutale les expose à des risques de précarité. Un accompagnement jusqu'à 25 ans leur offrirait un soutien complet : accès à un emploi, à un logement, à des soins de santé, et un accompagnement adapté à leurs besoins.



## **Renforcer la prévention pour les jeunes vulnérables.**

Identifier rapidement les situations à risque grâce à une meilleure coordination entre services sociaux, éducatifs et judiciaires est essentiel pour protéger les mineurs. Cela inclut des campagnes de sensibilisation et des formations, et intervenir avant que les jeunes ne basculent vers la marginalisation ou la délinquance.

# JUSTICE PÉNALE AUX MINEURS

## **Faire de l'éducation une priorité en justice des mineurs.**

Les décisions judiciaires concernant les mineurs doivent viser avant tout leur éducation, pour réduire la récidive et favoriser leur réinsertion. Cela implique de renforcer les ressources pour les dispositifs éducatifs, avec des programmes de mentorat, de formation professionnelle, et de soutien psychologique adaptés. Cette prévention bénéficie à toute la société en réduisant les ruptures sociales, la délinquance, et les coûts humains et économiques d'une prise en charge tardive.

## **Réserver le contrôle judiciaire aux mineurs de plus de 16 ans et privilégier des alternatives à l'incarcération.**

Limiter la détention provisoire aux cas adaptés à la maturité des mineurs est essentiel pour éviter ses effets négatifs. Des alternatives éducatives telles que les CER (Centres Éducatifs Renforcés), CEF (Centres Éducatifs Fermés) ou UHD (Unités d'Hébergement Diversifiées) permettent de favoriser leur réinsertion. Ces solutions protègent l'avenir des jeunes tout en renforçant la cohésion sociale, réduisant la récidive et les coûts associés à la détention.

# #4

# Propositions dans le champ de l'environnement

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Les populations précaires, bien qu'elles contribuent peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, sont les premières victimes des effets du dérèglement climatique<sup>12</sup>. Il est essentiel de s'assurer qu'elles bénéficient des politiques de transition écologique, afin de réduire les inégalités sociales tout en répondant à l'urgence climatique.



## **Accélérer l'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements.**

Cela permettra de lutter contre la précarité énergétique tout en diminuant l'impact environnemental des habitats. Une meilleure isolation et une consommation énergétique réduite profitent non seulement aux foyers concernés, mais aussi à la collectivité en allégeant les dépenses publiques liées à la santé et à la crise énergétique.

<sup>12</sup> Rapport du Laboratoire sur les inégalités mondiales (World Inequality Lab), 2023

# FORMATION AUX MÉTIERS VERTS

La transition écologique représente une opportunité pour répondre aux enjeux sociaux et économiques en intégrant dans l'emploi des personnes éloignées du marché du travail, tout en formant des compétences dans des secteurs d'avenir.



## **Soutenir les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et les Entreprises d'Insertion (EI).**

En renforçant leur rôle dans le recyclage, la réparation, le réemploi et la lutte contre le gaspillage alimentaire, on encourage une économie circulaire tout en créant des emplois locaux et accessibles.



## **Faciliter le rapprochement entre l'insertion par l'activité économique (IAE) et les métiers de la transition écologique.**

Cela favorise une montée en compétence des salarié·e·s en insertion et contribue au développement d'une main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs en plein essor comme les énergies renouvelables ou l'économie circulaire. Toute la société bénéficie de cette synergie, qui dynamise l'économie tout en répondant aux défis écologiques.



# RÉDUCTION DE LA POLLUTION PLASTIQUE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité et les écosystèmes naturels sont essentiels pour la santé et le bien-être des générations présentes et futures. La lutte contre la pollution plastique constitue une priorité pour préserver les ressources vitales de la planète.



## **Développer des programmes d'éducation au développement durable.**

Grâce à des approches concrètes, comme l'apprentissage par le « faire », on renforce la conscience environnementale dès le plus jeune âge, favorisant des comportements respectueux de la biodiversité qui profitent à l'ensemble de la société.



## **Mettre en avant la protection des espaces naturels.**

Une sensibilisation accrue sur les impacts du plastique et les moyens de réduire sa consommation contribue à préserver les écosystèmes, avec des effets bénéfiques pour la santé publique et l'économie locale.

# AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Le secteur agricole et alimentaire, fortement émetteur de gaz à effet de serre<sup>8</sup>, nécessite une transformation profonde pour répondre aux objectifs climatiques tout en préservant la souveraineté alimentaire.



## **Accompagner les agriculteurs et agricultrices dans la transition agroécologique.**

En valorisant des pratiques durables et respectueuses de l'environnement, on garantit une agriculture résiliente qui profite aux consommateurs·rices et réduit les impacts environnementaux.



## **Promouvoir l'éducation à une alimentation durable.**

En intégrant cette sensibilisation dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, on développe des habitudes de consommation saines et respectueuses du vivant. Cela favorise une meilleure santé publique, réduit les coûts de santé, et diminue les émissions liées à l'alimentation.





# #5 Propositions pour un modèle économique juste et durable

# DÉFENSE DU MODÈLE NON-LUCRATIF

Les secteurs du social et du médico-social ne peuvent pas être soumis à des logiques seulement marchandes, qui menacent le bien-être collectif.



**Valoriser le secteur non-lucratif comme une alternative essentielle pour la gestion des crèches, des hôpitaux et des Ehpad.**

Ce modèle garantit une véritable égalité d'accès aux services essentiels tout en évitant les dérives liées à la recherche exclusive de profit sur des questions d'intérêt général.



**Reconnaitre et valoriser le rôle des associations**  
en leur assurant des financements adaptés  
et en les impliquant dans les politiques publiques.



## **Favoriser la gestion frugale et équitable dans les missions de services publics et d'intérêt général.**

Au Groupe SOS, chaque euro compte pour maximiser l'impact social. Ainsi, 100 % des éventuels excédents budgétaires sont réinvestis dans la formation de nos équipes, ainsi que dans le financement de projets et d'expérimentations à fort impact social. Par ailleurs, nous appliquons un ratio salarial strict de 1 à 15, parmi les plus restreints du secteur. Cette règle incarne notre engagement envers l'équité : les rémunérations les plus élevées ne concernent pas les dirigeants, mais des professionnels hautement qualifiés, comme les médecins spécialisés exerçant dans des zones de désertification médicale.

Ce modèle combine efficacité économique, justice sociale et solidarité, démontrant qu'il est possible de concilier performance et valeurs dans la conduite des missions d'intérêt général.



# ACCÈS À L'EMPLOI

Le chômage de longue durée et l'exclusion du marché du travail touchent particulièrement les publics vulnérables, tels que les jeunes, les seniors et les personnes en situation de précarité.



## **Soutenir l'insertion professionnelle tout en levant les freins périphériques à l'emploi.**

Accompagner les dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE) en éliminant les obstacles qui entravent l'accès à l'emploi : les barrières administratives et bancaires, les difficultés de mobilité en zones rurales (favoriser des solutions comme le covoiturage et les aides à l'achat ou à l'entretien de vélos), le manque de places en crèche et les contraintes de garde d'enfants pour les parents en parcours d'insertion. Il est également crucial d'améliorer l'accès à un suivi médical et psychologique, tout en réduisant les barrières linguistiques et numériques. Par ailleurs, déconstruire les stéréotypes liés au genre et à l'âge contribuera à favoriser une orientation professionnelle équitable.

En adoptant ces approches, l'objectif est de construire un système d'accès à l'emploi inclusif, adapté et durable, qui bénéficie à la fois aux individus et à la société dans son ensemble.



### **Favoriser des recrutements inclusifs et adaptés.**

Mettre l'accent sur les compétences plutôt que sur les diplômes en valorisant des dispositifs de mise en situation professionnelle et des processus de recrutement accessibles. Former les recruteur·ices et les travailleur·euses sociaux aux besoins des entreprises et des candidats, en renforçant les partenariats entre les structures sociales, les employeurs et les institutions pour simplifier et fluidifier les parcours d'insertion.



### **Former aux métiers d'avenir et à forte utilité sociale.**

Investir dans des formations ciblées pour les métiers de la transition écologique, de la petite enfance et du secteur médico-social, en adoptant des méthodes adaptées aux besoins des apprenants. Valoriser les résultats de ces dispositifs en prenant en compte les progrès individuels et les bénéfices collectifs, au-delà du simple taux d'accès à l'emploi.

# POURSUIVRE LA REVALORISATION DES MÉTIERS DU SOCIAL ET DU SOIN

Les métiers du soin et du social souffrent d'un manque d'attractivité lié à des conditions de travail dégradées et des salaires insuffisants.



## **Augmenter les salaires des professionnel·le·s du travail social.**

Et leur garantir un accès à la formation pour soutenir leur progression de carrière.



## **Revaloriser les métiers hospitaliers.**

Dans leur rémunération, leurs conditions de travail et leur place dans la gouvernance des établissements.

# DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

700 millions de personnes dans le monde vivent encore en situation d'extrême pauvreté<sup>14</sup>. Il est urgent de définir une approche systémique de la solidarité internationale au service des plus vulnérables et la planète. L'économie sociale et solidaire (ESS) constitue une réponse concrète à ces inégalités globales, permettant d'associer impact local direct et changement systémique.



**Créer des écosystèmes favorables à l'ESS**  
dans les pays dépourvus de cadres légaux adaptés.



**Autonomiser les organisations  
de la société civile locales.**

En leur réservant la mise en œuvre des projets  
sur leurs territoires et en replaçant les ONG  
internationales dans un rôle d'accompagnement.

<sup>14</sup>Chiffres des Nations-Unies, "Eliminer la pauvreté", 2023





# Les plaidoyers du Groupe SOS

Grâce à son expérience du terrain, au service de l'action sociale et environnementale depuis 40 ans, le Groupe SOS fait entendre une voix militante dans le débat public, et participe à la construction de notre futur. Avec ses plaidoyers, le Groupe SOS prend position sur des sujets de société majeurs, et formule des propositions à destination des décideuses et décideurs publics.

Santé, protection judiciaire de la jeunesse, handicap... le Groupe SOS questionne les enjeux de société liés à son expertise, et propose des solutions pour faire bouger les lignes.

Retrouvez près de 20 plaidoyers thématiques et plus de 125 propositions concrètes sur le site internet du Groupe SOS.



Merci à tous les professionnel·le·s, bénévoles, personnes accompagnées au sein des établissements, associations, entreprises sociales du Groupe SOS, sans qui ces propositions n'auraient jamais vu le jour.

Leur engagement, leur professionnalisme et leur résilience ont permis la rédaction de ces propositions.

# La société, il faut la débarrasser des fractures qui la divisent.

MOBILISÉ·E·S  
POUR LE  
VIVRE-ENSEMBLE



Depuis 40 ans, le Groupe SOS se mobilise pour le vivre-ensemble, meilleure arme contre les exclusions.

Fort de 22 000 professionnel·le·s sur le terrain, le combat du Groupe SOS continue chaque jour, avec la même détermination à faire du vivre-ensemble une réponse concrète aux défis sociaux et environnementaux.



Rejoignez le mouvement  
du vivre-ensemble sur  
[groupe-sos.org/vivre-ensemble](http://groupe-sos.org/vivre-ensemble)

**GroupeSOS**  
Entreprendre au profit de tous

# Contact

102C rue Amelot  
75011 Paris  
01 58 30 55 55  
[info@groupe-sos.org](mailto:info@groupe-sos.org)  
[groupe-sos.org](http://groupe-sos.org)

-  [groupesos](#)
-  [groupe-sos](#)
-  [groupesos](#)
-  [groupe\\_sos](#)
-  [groupe\\_sos](#)

# Le Groupe SOS

**22 000 personnes employées,  
2 millions de bénéficiaires chaque année,  
850 établissements, associations  
et entreprises sociales,  
50 pays.**

Le Groupe SOS, un impact d'envergure pour un avenir durable et solidaire.

# PROFESSIONNEL·LE·S MILITANT·E·S

**GroupeSOS**  
Entreprendre au profit de tous